

DÉPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Commune de LONG (80510)
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le six Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 2 mars 2026, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, David PERTUÉ, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ.

Etaient absents excusés :

Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Tanguy LADRIERE

Francis LÉPINE qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET

Etaient absents :

Xavier HENRY et Olivier FERREZ.

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer comme suit les tarifs se rapportant au cimetière communal, applicables au 10 mars 2026 :

- Concession simple trentenaire : 200 €
- Concession double trentenaire : 400 €
- Concession case colombarium (trentenaire) : 600 €
- Concession trentenaire pour caverne : 100 €



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET

DELIBÉRATION
N° 12/2026

TARIFS DU
CIMETIERE